



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école du Jardin-des-Frontières (Stanstead)**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS
ÉCOLE du Jardin-des-Frontières**

**Procès-verbal de la troisième séance du conseil d'établissement tenue
le lundi 10 décembre 2024 à 18 h 00 dans le salon du personnel de l'école
Jardin-des-Frontières, 7 rue Park, Stanstead (QC) J0B 3E0.**

1. PRÉSENCES

Johanie Desharnais, parent
Audrey Francoeur, parent
Pierre-Olivier Frenette, parent en remplacement
Maryse Lecavalier, parent
Meggy Morrissette, parent
Sophie Clermont, enseignante
Marianne Couture, enseignante
Nadia Langis, enseignante
Jean-Pascal Maillé, enseignant
Shevan Balthazard-Poirier, responsable du service de garde
Sarah MacNeil – personne de la communauté Phelps Helps - en remplacement
Isabelle Simard – personne de la communauté CPE
Christine Allard, personnel de soutien
Jacynthe Cantin, directrice

ABSENCES

Nathalie Belleville, parent
Sophie Nagle – personne de la communauté Phelps Helps

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M^{me} Marianne Couture et M^{me} Sophie Clermont, et résolu :
QUE l'ordre du jour de la séance du conseil d'établissement du 10 décembre 2024
soit adopté en corrigeant au point 3 – la date du procès-verbal au 18 novembre et
en ajoutant au point 11 Varia – b. SDG.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CÉ DU 18
NOVEMBRE 2024**

Il est proposé par M. Jean-Pascal Maillé et M^{me} Nadia Langis, et résolu :
QUE le procès-verbal du 18 novembre 2024 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE # 24-25-018

CE# 24-25-019



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école du Jardin-des-Frontières (Stanstead)**

4. AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

- a. **Moyennes et échelons** : Mme Jacynthe Cantin explique.
- b. **Repas de Noël** : Le repas sera gratuit pour tout le monde.
- c. **OPP** : **Il y aura une activité pour célébrer Noël le 20 décembre.**

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune.

6. JOURNÉE TEMPÊTES

On se questionne sur l'ouverture du SDG lors d'une tempête. Mme Shevan Balthazard-Poirier a discuté avec notre C.S.S. en lien à la sécurité de nos élèves. 10 à 12 élèves lors d'une journée tempête. Le niveau financier est quand même grand, 2 employés pour une douzaine d'élèves.

Mme Jacynthe Cantin va aller à la pêche d'informations auprès du C.S.S. vis-à-vis la présence des enseignants lors d'une journée tempête.

7. BUDGET (ADOPTION)

Mme Jacynthe nous explique le budget.

Il est proposé par M. Jean-Pascal Maillé et Mme Audrey Francoeur et résolu ;
QUE le budget soit adopté.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

8. PLAN DE RATTRAPAGE 2025

M^{me} Jacynthe Cantin explique le montant de 13 940\$.
Nous avons une orthopédagogue et une enseignante en francisation à 80% ou 4 jours. Avec ce montant, elle a pu augmenter la tâche à 90% ou 4.5 jours.

9. SORTIES SCOLAIRES (APPROBATION)

Les classes 231, 301 et 401 vont aller au Centre Culturel pour voir la pièce de théâtre Les Voisins le 20 janvier 2025.
Cette sortie est payée par le budget culturel.

Il est proposé par Mme Sophie Clermont et Mme Marianne Couture et résolu ;
QUE la sortie scolaire soit approuvée.

APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

CE # 24-25-020

CE # 24-25-021



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école du Jardin-des-Frontières (Stanstead)**

10. RÈGLE DE VIE (petites modifications à venir)

Mme Jacynthe Cantin nous explique qu'on pourrait mettre l'original d'un côté et de l'autre une version 2.0 épurée pour les enfants.

11. CORRESPONDANCES

Courriel du gouvernement provincial date du 1^{er} décembre 2024 – 43 pages.

12. VARIA

- a. **Bons coups :** Marché de Noël, Repas cafétéria, Basketball/Dossards, T-shirt/Athlétisme, don popcorn et de barbe à papa de l'Association des loisirs pour le cinéma de Noël.
- b. **Service de Garde :** Une éducatrice va nous quitter après les Fêtes. 34.09 heures. L'affichage est lancé – CSS va faire les entrevues. On a fait beaucoup pour essayer d'accommoder cette éducatrice.

Il est proposé par Mme Jean-Pascal Maillé et Mme Johanie Desharnais, et résolu :
QUE la procédure pour bris de service dans un service de garde reliée à la pénurie de main d'œuvre soit approuvée,.

CE # 24-25-022

APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

20. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

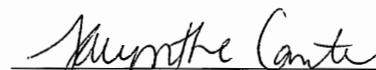
La prochaine rencontre se tiendra le 24 février 2025 à 18 h 00.

21. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M^{me} Jean-Pascal Maillé et M^{me} Sophie Clermont, et résolu :
QUE la séance soit levée à 20 h 15.

CE # 24-25-023


Signature de la présidence


Signature de la direction